

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Caroline de Barrau de Muratel, août 1886](#)

Marie Moret à Caroline de Barrau de Muratel, août 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 1 p. (301r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Caroline de Barrau de Muratel, août 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44506>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [août 1886](#)

Lieu de rédaction Mont-Dore (Puy-de-Dôme)

Destinataire [Barrau de Muratel, Caroline de \(1828-1888\)](#)

Lieu de destination 10, avenue de Tourville, Paris

Description

Résumé Godin et elle regrettent que l'article envoyé pour publication dans *Le Devoir* n'y soit pas, car il a été égaré à l'imprimerie.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 06/03/2025

Nant Doue août 1856

A Madame de Barran

Madame,

Il m'a l'honneur de vous confirmer ma lettre du 1^{er}. Nous éprouvons, mon mari et moi, un vif désagrément en ne trouvant pas dans le Deroir (dernier numéro) l'article que vous nous avez envoyé.

M. Godin avait été prévenu que cet article se trouvait égaré à l'imprimerie, mais il n'avait pas mis en doute qu'il se retrouverait et était inséré dans le Deroir du 4^{et}. Nous écrivons à nouveau aujourd'hui à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, avec l'expression de notre vif regret de ce désagréable incident l'hommage des sentiments respectueux de M. Godin et l'assurance de ma plus haute considération

Marié Godin